



## **COMPTE RENDU**

**Réunion CD du Lundi 19 Février 2024**

### ***Bourse du Travail - Epinal***

**Présents :** Yves Lallemand, Sylvie Del Missier, Fabienne Floquet, Lydie Bertrand, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Alexandre Nosal, Johnny Richard, Christian Wenner.

**Excusés :** Daniel Lecoanet, Fabien Parisse, Ballongue Vincent

**Heure de début :** 20h – **Heure de fin :** 22h30

#### **Ordre du Jour :**

1. Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
  - Salon de la Plongée
  - Soirée Galette des Rois
  - Descente du Rhône (demande de prise en charge de l'inscription 28.00 € par les participants)
  - Plongée sous glace
  - Stage formation Initiateur Hockey les 3 et 4 février à Nancy et le 31 mars à Vittel
2. Retour sur la Compétition d'apnée
  - Bilan financier
3. Préparation de la prochaine AGO – Jeudi 21 Mars – Espace Cours
  - Rétro planning
  - Budget prévisionnel
  - Rapport moral du Président
  - Organisation du pot
4. Questions diverses
  - Projet sortie Némó – Apnée
  - Point sur le séjour à Malte

## **1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion**

- **Salon de la Plongée**

Un groupe de 3 plongeurs s'est rendu en train au Salon de la Plongée le samedi 13 janvier.

En ce qui concerne les billets d'entrée au salon, le club a bénéficié de deux entrées gratuites et Yves en détenait une de l'ONG Plongeurs du Monde.

Alexandre en a profité pour démarcher différents voyageurs, faire du repérage pour le séjour à Malte prévu cet automne et engranger des idées de destinations pour les futures escapades plongée ; Yves quant à lui, a pu rencontrer différents partenaires du club, les assurances Laffont, des représentants de la Société Air Liquide, des responsables de la Fédération et de la Gravière du Fort notamment.

- **Galette des Rois**

La soirée galettes des Rois organisée le mardi 16 janvier s'est déroulée dans une ambiance bon enfant à la cafétéria de la piscine, l'occasion de couronner quelques têtes.

- **Descente du Rhône**

La descente du Rhône prévue le dimanche 21 janvier a été annulée pour cause de débit trop fort du fleuve. L'annonce ayant été faite le samedi matin seulement, la plupart des concurrents avaient déjà pris la route. Le groupe d'une dizaine de nageurs qui avait fait le trajet en a profité pour faire du tourisme et découvrir la gastronomie lyonnaise.

Le Club Thalassa, organisateur de cette compétition de nage, a remboursé une partie des frais d'inscription, à savoir 12.00 € sur 28.00 €. Le club est sollicité pour prendre à sa charge la différence, soit 16.00 € avec pour motif que cette manifestation est une compétition et que les participants représentaient le club.

Décision soumise au vote du CD :        2 voix pour : Yves et Johnny  
    4 voix contre : Fabienne, Virginie, Alexandre et Christian  
    Ne votent pas car concernés : Lydie, Sylvie, Lucie

Pour cette sortie donc les frais d'inscription ne seront pas pris en charge par le club, la demande intervient tardivement d'une part, et les participants n'y allaient pas forcément dans un esprit de compétition mais plutôt dans un esprit de loisir d'autre part.

Les modalités de prise en charge des frais d'inscription aux compétitions seront à discuter par le CD ultérieurement.

- **Plongée sous glace**

Le groupe de 5 plongeurs qui devait se rendre au Lac de Lamoura dans le Jura (1156 mètres d'altitude) le dimanche 28 janvier afin d'effectuer une plongée sous glace, a été victime du dérèglement climatique puisque cette sortie a été annulée par manque de glace...

Personne n'a fait le déplacement puisque le groupe a été prévenu dès le mercredi, et les réservations d'hôtels ont pu être annulées.

Un plan B était envisagé sur un second site huit jours plus tard, mais point de glace non plus...

Une expérience à retenter l'hiver prochain.

- **Stage Initiateur Hockey**

4 adhérents du club ont participé aux deux premiers jours du Stage Initiateur Hockey le samedi 3 et le dimanche 4 février à Nancy – une partie théorique intense avec beaucoup de règles à assimiler et une mise en situation le dimanche à la piscine de Neuves-maisons.

Reste une journée de stage à effectuer, le dimanche 31 mars au CPO de Vittel – partie pratique / RIFA Hockey / Examen sur la réglementation.

## **2 -Retour sur la Compétition d'Apnée – Bilan Financier**

La compétition qui s'est déroulée le samedi 20 janvier à la piscine olympique a réuni une quarantaine de participants dont la plus jeune avait 15 ans.

Des records personnels ont été battus par des membres du club qui ont réalisé de belles performances. Les organisateurs avaient souhaité que les athlètes du club qui participaient à la compétition ne règlent pas de droit de participation, ce manque à gagner a été compensé par un sponsor.

Le bilan financier présenté par Sylvie devrait être à l'équilibre, voir dégager un léger bénéfice, lorsque la subvention de 250.00 € mise au budget prévisionnel du CODEP 88 de la FFESSM sera versée et que les dernières demandes de remboursement de frais ou de défiscalisation seront traitées, sauf si la majorité demande un remboursement de leurs frais kilométriques.

A ce sujet, pour les prochains événements, il serait peut-être judicieux de mettre à disposition dès le jour de la compétition la fiche de demande de défiscalisation afin que les intervenants extérieurs puissent la remplir dans les meilleurs délais.

## **3-Préparation de la prochaine AGO**

- **Rétro planning**

La prochaine assemblée générale se déroulera le jeudi 21 mars prochain à l'Espace Cours à Epinal. Le Maire d'Epinal et la présidente du CODEP 88 ont été invités.

Cette assemblée sera électorale avec le renouvellement du Comité Directeur, un appel à candidature sera donc envoyé aux adhérents le 21 février afin de respecter les délais indiqués dans les statuts du club. Un message explicatif concernant les engagements et le devoir moral des membres du CD accompagnera cet envoi.

Les candidats devant se faire connaître au moins 15 jours avant la date de l'assemblée, ils auront jusqu'au mardi 05 mars pour se déclarer.

- **Budget prévisionnel 2024**

Yves rappelle que la validation du budget prévisionnel par le comité directeur est un acte important. En effet, ce budget traduit concrètement les objectifs du club pour l'année à venir. Le budget prévisionnel est à joindre aux demandes de subventions et doit montrer sa cohérence avec ce qui est demandé.

Le budget prévisionnel pour 2024, présenté par Sylvie et Yves au comité directeur lors de la précédente réunion du 08 janvier et validé, a été établi sur une base de 140 adhérents dont 20 élèves de Pierre Mendès France, 20 jeunes au tarif étudiant, 25 encadrants (plongée, apnée et nap). Le budget prévisionnel est ensuite soumis au vote des adhérents.

- **Rapport moral du Président**

Le rapport moral permet de faire un point sur l'année écoulée et de présenter la stratégie du club pour l'année à venir. Ce document est à joindre aux demandes de subventions.

A l'issue de sa lecture, les adhérents peuvent poser des questions sur la gestion et les orientations du club ; c'est un moment d'échange et d'explication.

Yves procède à la lecture du rapport moral. Quelques aménagements sont proposés par les membres du CD.

- **Organisation du pot**

Virginie est chargée de prendre contact avec le responsable de la salle afin de savoir quel type de matériel sera à notre disposition et d'organiser le pot qui sera proposé en fin d'assemblée (prévoir de la boisson et de petits fours pour une cinquantaine de personnes).

## **5 - Questions diverses**

Fabienne annonce qu'elle abandonne pour le moment le projet d'organiser une sortie à Némou car il est très difficile voire impossible de contacter la fosse par téléphone.

Lydie a peut-être un contact de son côté qu'elle va essayer d'exploiter.

Une sortie à la fosse de Toul qui permet de pratiquer l'apnée jusqu'à 12 mètres est également en cours de préparation, une convention vient d'être signée avec OVIVE le gestionnaire du site pour pouvoir y accéder.

Demande de location d'une salle à l'année auprès de la mairie d'Epinal : une réponse négative a été reçue faute de salle disponible.

Remplacement des deux bouteilles d'oxygène : Yves a renvoyé le contrat de location à la Société Air Liquide. Le contrat est renouvelé pour une durée de 5 ans (2024-2029) pour un montant de 1 536,36 €. Comme il s'agit d'un nouveau modèle de bouteille une formation sera nécessaire pour tous les encadrants et les plongeurs PA 60 souhaitant plonger sans DP.

Alexandre indique que pour le moment, seule une quinzaine de personnes, dont 2 encadrants, se sont inscrites pour le séjour à Malte du 21 au 28 octobre prochains, il espérait un peu plus de participants, mais le voyage étant annoncé plusieurs mois à l'avance, il n'est pas facile pour tout le monde de se projeter si loin dans le temps. Les inscriptions ne sont pas closes et si des personnes désirent s'inscrire, qu'elles n'hésitent pas à prendre contact avec Alexandre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30. La date de la prochaine réunion sera décidée après le renouvellement du comité directeur prévue lors de l'AGO du jeudi 21 mars 2024.

Le Président  
Yves Lallemand

La Vice-Présidente  
Fabienne Floquet

La Trésorière  
Sylvie Del Missier

La Secrétaire  
Virginie Vauthier

